

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Comité syndical	Présents	qui ont pris part à la Délibération
43	32	31 + 2 pouvoirs

N° 2022-26

Date de convocation

12/09/2022

Date d'affichage

12/09/2022

Objet de la délibération

RPQS assainissement
collectif 2021

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission en Préfecture
le 26/09/2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE jeudi 2 septembre à 18 h
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Martainville-
Epreville sous la présidence de Robert CHARBONNIER, Président.

Présents : Mmes A JEGAT, C HUNKELER, A ROBERGE, E SECLER, A
DAMADE, I CASAERT, I CHASSELOUP, S HUBERT
Mrs G TREGUIER, P PICARD, B LUCAS, P BENOIT, M BEAURAIN, N
CAJOT, P CAUVILLE, P LELOUARD, G GODEFROY, V BOY, D BLAINVILLE, B
COGNARD, JM DELACROIX, M HANRYON, A DROUILLON, JC DEMARES, P
NION, J ROUYER, JL BERTEL, B DELABOS, G VERHAGHE, P GREVET

Absents excusés: Mrs JL LECLERC, J PINCON, G DEMARES, A BURETTE, JP
DUPRESSOIR, L SAILLARD

Mmes C DONCKELE, H SEHIER

Secrétaire de séance : Mme Annie JEGAT

Pouvoir : Mr David VANHEULE donne pouvoir à Monsieur Patrick BENOIT
Mr Jean Luc LECLERC donne pouvoir à Monsieur Robert CHARBONNIER
Formant la majorité des membres en exercice

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président présente le rapport annuel sur le prix et la
qualité du service d'assainissement collectif pour l'année 2021 établi
par le SIDESA dans le cadre d'une mission assistance et conseil.

Ce rapport présente les différents éléments techniques et
financiers de l'exercice 2021 qui est compilé dans une fiche de
synthèse exposée à l'assemblée.

Après exposé et délibération

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité ce
rapport annexé à la présente délibération soit :

- RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA
QUALITE DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF-
ANNEE 2021

La délibération est adoptée à l'unanimité.

MARTAINVILLE-EPREVILLE

Le 23/09/2022

LE PRESIDENT
Robert CHARBONNIER



Secrétaire de Séance
Annie JEGAT